

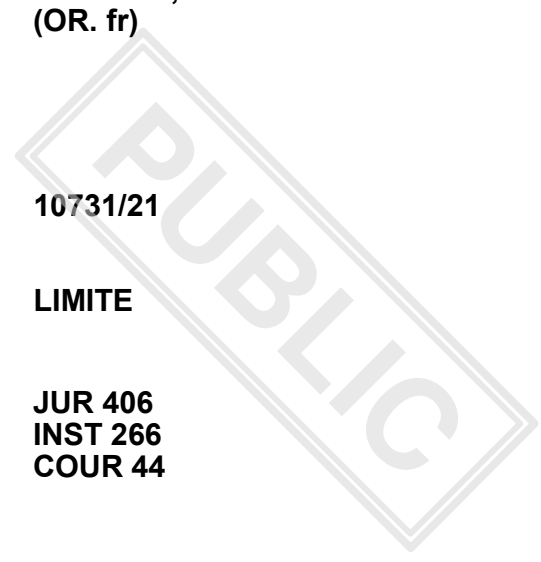
**CONFÉRENCE
DES REPRÉSENTANTS
DES GOUVERNEMENTS
DES ÉTATS MEMBRES**

**Bruxelles, le 20 août 2021
(OR. fr)**

10731/21

LIMITE

**JUR 406
INST 266
COUR 44**



ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES
ÉTATS MEMBRES portant nomination de deux avocats généraux de la
Cour de justice

DÉCISION (UE) 2021/...
DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES

du ...

portant nomination de deux avocats généraux de la Cour de justice

LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION
EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 19,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment ses articles 253 et 255,

considérant ce qui suit:

- (1) En vertu des articles 5 et 7 du protocole n° 3 sur le statut de la Cour de justice de l'Union européenne, et à la suite de la démission de M. Gerard HOGAN qui prend effet le 6 octobre 2021, il y a lieu de procéder à la nomination d'un avocat général à la Cour de justice pour la durée du mandat de M. Gerard HOGAN restant à courir, soit jusqu'au 6 octobre 2024.
- (2) La candidature de M. Anthony COLLINS a été proposée pour ce poste.
- (3) Par ailleurs, les mandats de quatorze juges et six avocats généraux de la Cour de justice viennent à expiration le 6 octobre 2021. Il convient de procéder à des nominations pour pourvoir ces postes pour la période débutant le 7 octobre 2021 et expirant le 6 octobre 2027.
- (4) La candidature de M^{me} Laila MEDINA a été proposée pour le poste d'avocat général de la Cour de justice.
- (5) Le comité institué par l'article 255 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne a donné un avis favorable sur l'adéquation de ces candidats à l'exercice des fonctions d'avocat général de la Cour de justice,

ONT ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

M. Anthony COLLINS est nommé avocat général de la Cour de Justice pour la période allant du 7 octobre 2021 au 6 octobre 2024.

Article 2

M^{me} Laila MEDINA est nommée avocat général de la Cour de Justice pour la période allant du 7 octobre 2021 au 6 octobre 2027.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à ..., le

Le président
